Image not found or type unknown

Fermeture PEL sans autorisation

Par **hugh**, le **23/01/2015** à **14:43**

bonjour,

ma banque vient de me faire un drôle de numéro :

J'avais un compte PEL ouvert en 2004 que ma banque sans me prévenir vient de me fermer en transférant l'argent sur mon livret A et m'a réouvert un nouveau PEL en versant une somme de départ (qu'ils ont decidé).

je n'ai pas encore réussit à joindre mon conseiller (il n'a pas l'air d'être pressé de s'expliquer)
bref

j'ai plusieurs questions :

je vais bien sûr demander des explications à ma banque mais je me pose des questions :

peuvent ils revenir en arrière ? pour que je puisse garder mon ancient PEL jusqu'à ses 15 ans.

si non, comme mon argent sur ce PEL était disponible, et maintenant il est bloqué sur ce nouveau PEL alors que j'avais prévu de me lancer dans un projet immobillier que puis-je demander comme compensation ?
dans l'attente de votre aide
cdlt
hugh

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés